



**PRÉFET
DE LA ZONE
DE DÉFENSE
ET DE SÉCURITÉ
EST**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Secrétariat Général pour l'Administration
du Ministère de l'Intérieur
Délégation régionale**

**AVIS DE RECRUTEMENT SANS CONCOURS POUR LA ZONE EST - SESSION 2021
DANS LE CADRE DU PACTE**

(parcours d'accès aux carrières de la fonction publique territoriale, hospitalière et d'Etat)

POUR LE GRADE D'ADJOINT TECHNIQUE DE L'INTERIEUR ET DE L'OUTRE-MER

Date de clôture des inscriptions : le 12 juillet 2021 (cachet de la poste faisant foi)

I. CONDITIONS D'INSCRIPTIONS

Les candidats doivent remplir les conditions d'accès aux emplois publics.

Les candidats doivent à ce titre :

- ▶ Etre de nationalité française ou en instance d'acquisition ou ressortissant d'un des Etats membres de l'Union européenne
 - ▶ Jouir de leurs droits civiques
 - ▶ Justifier d'un bulletin n°2 du casier judiciaire vierge de toute mention incompatible avec l'exercice des fonctions
 - ▶ Se trouver en position régulière au regard du code du service national
 - ▶ Remplir les conditions d'aptitude physique exigées pour l'exercice de la fonction
 - ▶ Etre âgé(e) de MOINS de 28 ans et ne pas être titulaire de diplôme, ni de qualification professionnelle ou être d'une qualification inférieure au baccalauréat
- OU**
- ▶ Etre âgé(e) de 45 ans et plus, et bénéficiaire du chômage de longue durée et RSA, de l'ASS ou de l'AAH

II. LES ETAPES DU RECRUTEMENT

| | |
|-----------------------|--|
| Phase d'admissibilité | La commission de présélection se réunit, évalue les dossiers et fait connaître la liste des candidats admissibles. |
| Phase d'admission | Un entretien avec le jury vérifiera la correspondance entre le profil des candidats et les postes proposés |

III. DESCRIPTIF DES POSTES DE TRAVAIL :

Spécialité «ACCUEIL, MAINTENANCE ET LOGISTIQUE » -2 postes à pourvoir

- ▶ 1 poste d'agent de maintenance et de manutention à la circonscription de sécurité publique de SAINT-DIZIER (département 52)
- ▶ 1 poste d'agent de maintenance et suivi du parc automobile à la circonscription de sécurité publique d'HAGONDANGE (département 57)

Spécialité «HEBERGEMENT ET RESTAURATION » -6 postes à pourvoir

- ▶ 1 poste d'agent polyvalent de restauration à la C.R.S. 35 de TROYES (département 10)
- ▶ 1 poste d'agent polyvalent de restauration à la C.R.S. 40 de PLOMBIERES LES DIJON (département 21)
- ▶ 1 poste d'agent polyvalent de restauration à la C.R.S. 30 de CHATEL SAINT GERMAIN (département 57)
- ▶ 1 poste d'agent polyvalent de restauration à la C.R.S. 43 de CHALONS-SUR-SAONE (département 71)
- ▶ 1 poste d'agent polyvalent de restauration à la C.R.S. 44 de JOIGNY (département 89)
- ▶ 1 poste d'agent polyvalent de restauration à l'Ecole de Gendarmerie de LONGVIC (département 21)

Les fiches de postes sont accessibles sur le site internet du ministère de l'intérieur :

www.interieur.gouv.fr (onglet « le ministère recrute », rubrique « filière services techniques », « adjoints techniques », « recrutements ouverts », « zone Est »).

IV. LA CANDIDATURE

Les candidats doivent retirer leur dossier de candidature et envoyer ou déposer leurs dossiers auprès de l'agence Pôle emploi de leur domicile au plus tard le jeudi 12 juillet 2021 (cachet de la poste faisant foi).

Ce dossier comprend :

- la fiche de candidat « dispositif PACTE », disponible dans les Pôles emploi ou sur le site internet de Pôle emploi, à renseigner par les candidats et précisant notamment leurs parcours antérieurs de formations et, le cas échéant, leurs expériences
- un curriculum vitae
- une lettre de motivation
- une copie recto-verso de la carte nationale d'identité
- un document justifiant de la position exacte du candidat à l'égard du service militaire

La date limite de retour des dossiers est fixée au lundi 12 juillet 2021 (cachet de la poste faisant foi)

V. LE CONTRAT DE RECRUTEMENT

A l'issue de la procédure de recrutement, le candidat retenu bénéficie d'un contrat de droit public offrant, par alternance, une formation rémunérée qualifiante au poste proposé et une expérience professionnelle.

La rémunération est de l'ordre de 70 % du SMIC sauf dérogation spécifique (formation de qualification supérieure au poste proposé par exemple).

Le contrat est d'une durée de un à deux ans et comprend une période d'essai de deux mois. Au terme de ce contrat, après l'obtention du titre ou du diplôme préparé le cas échéant, et sous réserve de la vérification de son aptitude par une commission de titularisation, l'agent est titularisé dans le corps des adjoints techniques du ministère de l'intérieur et de l'outre-mer.

CONTACT : Courriel : sgami57dr-techniques@interieur.gouv.fr Téléphone : 03 80 44 59 00